



DELIBERATION
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[Mardi 24 juin 2025]

Date de la convocation

18 juin 2025

Date de mise en ligne

26 juin 2025

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 20

Procurations : 3

Votants : 23

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Christelle HARDY, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, David AMALRIC, *Maires Adjoins*, Lahcene BAAZIZ, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, Isabelle BEAUVAIS, Martine BOISSIERE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Jean-Marc AGUERRE, Elisa GILLET, Jean BATAILLOU, Thomas DOMENECH, *Conseillers*.

Absents et représentés : Monique GUILLE, Anne DUBIER, Claire VILLENEUVE,

Absents : Daniel RIBES, Laurent SQUASSINA, Antony MOUSSU, Pierre TRANIER, Arnaud ELGOYHEN, Martine VIOLETTE, Marie MONTELS, Thierry BODDI, Dominique BOYER, Corinne DARMANI

N° 050/ 2025

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Sécurisation de la toiture du château de Foucaud

Suite aux préconisations de l'architecte du patrimoine missionné à cet effet ainsi que de la DRAC Occitanie, il est indispensable d'assurer la sécurisation de la toiture du château de Foucaud, classé aux Monuments historiques.

Cela induit l'installation d'une ligne de vie afin de protéger le personnel amené à intervenir ultérieurement sur la toiture.

Il est proposé au Conseil Municipal de solliciter une demande de subvention au titre de l'entretien sur monument historique classé auprès de l'État (DRAC) pour la mise en place de ce dispositif, selon le plan de financement suivant :

Montant de l'opération : 19 068 € H.T.

Subvention État (30 %) : 5 720 €

Ville de Gaillac (70 %) : 13 348 €

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2025.

VOTES POUR : 23

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

SOLLICITE auprès de l'Etat le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR au Maire, ou au Maire Adjoint Délégué, de signer toutes pièces nécessaires à la bonne mise en place des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ruffel', with a horizontal line underneath.

Fait à Gaillac le 25 juin 2025